

<p>Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :  le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale,  l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,  le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école, et  le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.  Par votre inscription à cette UF, en tant qu'étudiant vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.</p>	
<b>UE 2.3 – Sciences humaines et sociales appliquées au champ de la santé mentale et psychiatrie</b>	
<b>Intitulé de l'Unité de formation</b> : Formation d'infirmier en santé mentale et psychiatrie	<b>Niveau d'études</b> : Enseignement Supérieur Paramédical de type court - <b>Groupes</b> : 3B
<b>Intitulé du cours</b> : Sciences humaines et sociales appliquées au champ de la santé mentale et psychiatrie	Unité déterminante
<b>Nombre de périodes</b> : 24 P	<b>Code</b> : N°823103U39S1
<b>DESCRIPTION</b>	
<p><b>Prérequis :</b>  Pour atteindre le <b>seuil de réussite</b>, à partir d'une situation concrète de soins en milieu psychiatrique choisie par le chargé de cours, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'identifier les besoins du patient concerné dans différents aspects : fonctionnels, psychologiques, sociaux, culturels et somatiques ;</li> <li>• de situer un plan de soins dans le contexte de la politique de santé en matière de soins aux personnes malades mentales.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs :</b>  Cette unité de formation vise à développer, auprès du personnel infirmier travaillant ou souhaitant travailler en milieu psychiatrique, les savoirs, savoir-faire et savoir-être comportementaux actualisés appliqués aux patients psychiatriques. Elle s'inscrit dans le cadre de l'arrêté royal du 27 septembre 2006 « établissant la liste des titres professionnels particuliers et des qualifications professionnelles particulières pour les praticiens de l'art infirmier ».</p>	
<b>Personnel enseignant</b> : M. LALLEMAND Jean-François	
<b>Statut du cours</b> : Obligatoire	
<p><b>Programme :</b>  L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de définir les principaux concepts de psychologie clinique ;</li> <li>• d'identifier et interpréter les éléments de droit et législation spécifiques à la psychiatrie ;</li> <li>• d'identifier l'impact du contexte et de la politique de santé en matière de soins aux patients en psychiatrie ;</li> <li>• d'identifier les spécificités de la communication en psychiatrie en fonction des pathologies les plus courantes.</li> </ul>	

## Contenu du cours :

Le cours est téléchargeable sur [www.lereservoir.eu](http://www.lereservoir.eu)

### I. Concepts de psychologie clinique et notions de psychopathologie

1. Définitions, concepts différentiels et champs d'application
  - Vers une définition de la santé mentale
  - Normal et pathologique
  - Définitions et caractéristiques différentielles
  - Les aspects socio-culturels de la maladie mentale
  - Zoom sur la psychologie clinique
2. Allégorie des trois maladies : peste, lèpre et tuberculose  
Zoom sur la théorie de Jean BERGERET : notions de structuration

### II. Eléments de droit et de législation spécifiques à la psychiatrie

1. Rapide synopsis de la législation
2. La loi de protection de la personne des malades mentaux
  - Procédure courante – procédure d'urgence
  - La mise en protection
3. La loi de défense sociale
  - L'internement et les lieux d'internement
  - Les circuits de soins pour internés
4. La personne et son patrimoine
  - Zoom sur l'administration provisoire
  - Les cas pratiques

### III. Politique de santé en matière de soins en psychiatrie

Vers les réseaux et circuits de soins

Le Projet 107

Epidémiologie de la maladie mentale et prévention

### IV. Notion de communication en psychiatrie

L'approche des psychothérapies :

- |   |  |
|---|--|
| (1) la psychanalyse                           | (5) l'analyse transactionnelle ou AT           |
| (2) les méthodes de relaxation et sophrologie | (6) la programmation neuro-linguistique ou PNL |
| (3) la thérapie comportementale               | (7) l'approche systémique                      |
| (4) la thérapie non directive de type rogéien |  |

### **Bibliographie :**

American Psychiatric Association DSM V – Critères diagnostiques (Washington DC, 2013), Traduction française par J-D. Guelfi & al., Masson, 2018  
BANDLER R., GRINGER J., Les secrets de la communication, Ed. "Le Jour", 1982  
BERGERET J., La personnalité normale et pathologique, Dunod & Bordas, 2003 (3<sup>ème</sup> édition)  
BERGERET J. & al., Abrégé de psychologie pathologique, Masson, 2008 (10<sup>ème</sup> édition)  
MARIAGE O. Les maisons médicales à l'ère du 'psy 107', Revue - Santé conjugulée, mars 2015  
MEUNIER J-P., PERAYA A., Introduction aux théories de la communication, De Boeck, 1993  
SCHEPENS P., DE BAEREMAEKER V., Petit essai impertinent sur l'internement - l'expérience de la forêt de Soignes, L'Harmattan Academia Pixels, 2018  
TOSQUELLES F., Le travail thérapeutique en psychiatrie, Edition Eres, 2009  
TRAUBE P., Psychothérapie : voyage au cœur de soi, Decitre, 2005  
VAN DE KERKHOVE M., Les avatars de la loi belge de défense sociale : le changement dans la continuité, Revue Déviance et Société, 2010/4  
WIDLÖCHER D., Traité de psychopathologie, Grands traités, 1994

### **Méthodologie et organisation :**

Le cours fera une large place à des situations vécues par les étudiants, notamment à travers les expériences professionnelles. Les témoignages seront discutés sans jugement de la part du groupe. La théorie viendra en appui de ces discussions. Les étudiants disposent d'un syllabus complet : travaux de groupe réalisés en classe avec analyse de situations cliniques.

### **Acquis d'apprentissage et degré de maîtrise :**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, à partir d'une situation concrète de soins en milieu psychiatrique choisie par le chargé de cours, l'étudiant sera capable :

- d'identifier les besoins du patient concerné dans différents aspects : fonctionnels, psychologiques, sociaux, culturels et somatiques ;
- d'élaborer un plan de soins infirmiers :
  - qui tient compte des ressources matérielles et humaines disponibles ;
  - qui respecte des principes déontologiques et éthiques ;
  - qui exploite les concepts, méthodologies et techniques spécifiques à la psychologie, à la psychiatrie et à la psycho-gériatrie ;
- de situer ce plan de soins dans le contexte de la politique de santé en matière de soins aux personnes malades mentales.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- la qualité de l'expression orale et/ou écrite ;
- la précision du vocabulaire utilisé ;
- la cohérence de l'argumentation.

### **Modalités d'évaluation :**

Evaluation finale sous la forme d'un examen (cahier ouvert/fermé - à déterminer) d'une durée d'environ 120 minutes : exploitation de documents et de situations cliniques.

Travail de réflexion sur une thématique appropriée.